

## Commission des Finances et du Budget

### Question de M. André Frédéric au vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique, sur "le projet de construction d'une nouvelle prison à Verviers" (n° 9436)

14.01 **André Frédéric** (PS): Madame la présidente, monsieur le secrétaire d'État, je voulais faire le point sur les investissements prévus à la prison de Verviers, évacuée à la suite d'un arrêté du bourgmestre de Verviers.

Comme vous le savez, les détenus et le personnel ont été délocalisés dans différentes prisons du royaume. Seuls les prévenus sont restés dans le bâtiment le moins endommagé. Des travaux de démolition sont actuellement en cours dans les parties les plus instables du bâtiment.

Selon les dernières informations parues dans la presse, la prison serait complètement rasée et reconstruite à partir de 2013. Lors d'une précédente question à votre prédécesseur, cette option avait été évoquée, mais le Conseil des ministres devait encore l'entériner. Compte tenu de la dangerosité de la situation actuelle, cette option me semble être la plus raisonnable.

Pouvez-vous confirmer cette décision ?

Y a-t-il un planning et un budget alloué ?

La capacité de la nouvelle prison a-t-elle arrêtée ?

Les autorités locales seront-elles consultées pour l'édification de ce nouvel établissement ?

Par ailleurs, les organisations syndicales ont-elles été informées de l'évolution du dossier ?

14.02 **Servais Verherstraeten**, secrétaire d'État: Madame la présidente, chers collègues, monsieur Frédéric, le Conseil des ministres a débattu une première fois de cette proposition lors de sa réunion du 30 septembre 2011. Il a seulement pris acte de l'actuelle situation de cette affaire et a chargé les ministres compétents pour la Justice et la Régie des Bâtiments de présenter aussi vite que possible une proposition plus élaborée. Vu la complexité du dossier, il n'y a pas encore de planning concret ou une estimation budgétaire disponibles.

La note parle de la démolition de l'actuelle prison et de l'implantation d'une nouvelle prison à la même place. La note précitée au Conseil des ministres suggérait d'élargir l'actuelle capacité de la prison à 308 détenus. Un travail d'étude entrepris entre-temps tenant compte des limites de l'implantation et des exigences actuelles mises dans le cadre de la sauvegarde d'une nouvelle prison nous conduisent à une capacité provisoire de 240 cellules individuelles.

Pour information, le terrain existant comporte seulement 2 ha 44 ca. Comme cité ci-avant, cela concerne une estimation provisoire de la capacité qui fera l'objet d'un travail d'étude encore à réaliser.

Un aspect important de l'étude du bâtiment d'une nouvelle prison est la vision et les prescriptions urbanistiques des autorités locales pour ce projet. À cette fin, la Régie des Bâtiments a introduit, le 20 septembre 2011, une demande d'obtention du certificat d'urbanisme n°1. Cette attestation doit nous fournir les informations architecturales nécessaires pour pouvoir réellement évaluer l'importance du prix et du timing du projet.

Les syndicats furent et sont essentiellement intéressés par le planning de la démolition de la prison existante et des conditions sous lesquelles une partie de la prison pourra encore fonctionner un certain temps. Il va sans dire que tous les contacts et initiatives avec les organisations syndicales relèvent de la compétence de la ministre de la Justice.

14.03 **André Frédéric** (PS): Madame la présidente, monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse, mais elle ne me satisfait que très partiellement. En effet, une prison existait à Verviers avec une activité historique et on connaît les raisons qui ont amené à sa démolition. J'entends qu'on repart lentement, mais peut-être pas sûrement, vers une reconstruction.

J'entends bien que tout cela est à l'étude, mais pouvez-vous dire aujourd'hui à quel moment il y aura une prison à Verviers de 240 cellules individuelles sur les 2 ha 44 ca ? Voilà ce qui inquiète et

interpelle.

Est-ce qu'on va s'en donner les moyens ou est-ce qu'on va étudier pendant quelques années et puis dire que, finalement, tout cela est difficile et qu'on part vers autre chose ? Je sais qu'il est difficile de s'engager, mais il n'est pas anormal que ne fût-ce que les autorités locales aient des informations concrètes. Il s'agit d'un emplacement historique situé à proximité du centre ville.

14.04 **Servais Verherstraeten**, secrétaire d'État: Malheureusement, je ne peux pas vous donner d'informations plus complètes que celles que j'ai déjà données. Je ne peux pas non plus vous dire quelque chose de précis concernant le timing. Je connais seulement les ambitions de la Régie et aussi celles de la ministre de la Justice, à savoir qu'une prison sera reconstruite à Verviers, là où se trouve la prison en cours de démolition.

14.05 **André Frédéric** (PS): J'en prends acte et j'y resterai attentif.

La **présidente**: Cela fait peut-être partie du gel des dépenses, de manière naturelle.

*L'incident est clos.*